

## Plan directeur des eaux de l'Aar du Hasli

### Objectif

Il convient d'harmoniser les différents types d'utilisation dans le périmètre de l'Aar du Hasli, depuis la sortie des gorges de l'Aar jusqu'à l'embouchure dans le lac de Brienz, afin d'assurer la protection contre les crues et de valoriser le cours d'eau du point de vue de l'écologie.

**Objectifs principaux:** C Créer des conditions propices au développement économique  
E Préserver et valoriser la nature et le paysage

Intervenants		Réalisation	Etat de la coordination en général:
Canton de Berne	OACOT	<input type="checkbox"/> A court terme jusqu'en 2018 <input type="checkbox"/> A moyen terme entre 2018 et 2022 <input checked="" type="checkbox"/> Tâche durable	Coordination réglée
	OAN		
	OED		
	OFOR		
	OPC		
	OTP		
Confédération	DDPS		
	Office fédéral de l'environnement		
	Office fédéral des routes		
Régions	Conférence régionale de l'Oberland oriental		
Communes	Brienz (BE)		
	Brienzwiler		
	Hofstetten bei Brienz		
	Meiringen		
	Schattenhalb		
Tiers	Corporations de digue		
<b>Responsabilité:</b>	OPC		

### Mesure

Le plan directeur des eaux de l'Aar du Hasli définit les objectifs et mesures déterminants pour la protection contre les crues, le bilan alluvionnaire, l'écologie (faune et flore), l'entretien des eaux, l'agriculture et la sylviculture ainsi que pour les activités de loisirs et de détente dans le périmètre de l'Aar du Hasli, y compris dans les zones de confluence des torrents latéraux importants et la zone inondable se trouvant au fond de la vallée. Il doit être mis en œuvre en collaboration avec tous les acteurs concernés.

### Démarche

1. Les assujettis à l'aménagement des eaux et les services compétents mettent progressivement en œuvre les mesures.
2. La commission de l'Aar du Hasli assure la coordination et l'information.
3. Le canton et les communes veillent à ce que toute la zone inondable qui se trouve au fond de la vallée reste libre d'installation / ne reçoive pas une affectation qui pourrait entraver l'écoulement des eaux.

### Interdépendances/objectifs en concurrence

- Protéger la population, les animaux et les biens de grande valeur contre les crues
- Assurer la fonctionnalité des infrastructures de transport, d'approvisionnement et de sécurité
- Préserver et valoriser les cours d'eau (fiche de mesure E\_05)

### Etudes de base

Controlling séparé de l'OPC

### Indications pour le controlling

## Périmètre concerné par le plan directeur des eaux de l'Aar du Hasli

